

Republique Fédérale  
ministère du Travail  
et des Affaires sociales

Adc  
21 p

Rapport

27.6.1995

HP.  
**Ministère du Travail et des Affaires Sociales  
Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif  
Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine**

**SEMINAIRE SUR L'EDUCATION NON FORMELLE  
DU 26 AU 27 JUIN 1995**

**RAPPORT DES ACTIVITES**

**KIGALI - RWANDA**

## PLAN

- 0. INTRODUCTION
- 0.1. LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

### CHAPITRE I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- I.1. SITUATION DE L'EDUCATION NON FORMELLE (De l'époque coloniale jusqu'en 1994)
- I.2. LES PRINCIPALES RAISONS DE LA CRISE

### CHAPITRE II. NOUVELLE ORIENTATION DE L'EDUCATION NON FORMELLE

- II.1. OBJECTIF GLOBAL
- II.2. OBJECTIF SPECIFIQUES
- II.3. STRATEGIES
- II.4. ACTIONS PRIORITAIRES
- II.5. CIBLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE
- II.6. STRUCTURE DE COORDINATION
- II.7. SUIVI ET EVALUATION

### CHAPITRE III. LES RECOMMANDATIONS

#### *ANNEXES I. LES DISCOURS*

- I.1. DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES
- I.2. DISCOURS DU REPRESENTANT DE L'UNICEF
- I.3. DISCOURS DU REPRESENTANT DE L'UNESCO

#### *II. LISTE DES PARTICIPANTS*

#### *III. DIRECTIONS DU SEMINAIRE*



## INTRODUCTION

Le Séminaire-Atelier sur l'Education Non Formelle qui s'est tenu à KABUSUNZU du 26-27-95, a été ouvert et clôturé par le Ministre du Travail et des Affaires Sociales, Maître Pie MUGABO. Les travaux du dit séminaire ont été dirigés par le Directeur Général au Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Monsieur Straton NSANZABAGANWA.

Le Ministre du Travail et des Affaires Sociale, conjointement avec les autres Ministères ayant l'éducation non formelle des populations dans leurs attributions à savoir le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif et le Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine en collaboration avec l'UNICEF-UNESCO, ont jugé opportun, dans le cadre de l'effort collectif à la reconstruction nationale, de s'asseoir ensemble pour une réflexion commune sur la relance des activités relatives à l'Education Non Formelle.

C'est à travers ces échanges que le séminaire du 26 au 27 Juin 1995 a été décidé, avec l'appui financier de l'UNICEF-UNESCO, ayant pour objectif de rassembler les principaux intervenants dans le secteur de l'Education Non Formelle, de leur donner une occasion de réfléchir ensemble sur les voies et moyens de relancer le dit secteur.

L'Education Non Formelle, concernant la grande majorité de la population Rwandaise devrait en effet être privilégiée par les décideurs politiques, surtout en cette période d'après guerre et génocide, période qui a plongé le peuple rwandais en pleine crise socio-économico-politique. Les efforts fournis par le gouvernement en matière de reconstruction économique doivent être renforcés par une "Education Populaire" bien pensée, bien planifiée et bien exécutée.

Le défi de l'Education Non Formelle est de réaliser une éducation saine et non une "contre-éducation" comme cela a été observé sous les régimes de la 1ère et 2ème Républiques, qui étiquettaient une partie de la population comme ennemi de la nation, allant jusqu'à la considérer comme étrangère. Les conséquences de la "contre-éducation" ont été vécues amèrement par le peuple rwandais.

L'Education Non Formelle doit donc surmonter la crise dans laquelle ont laissé notre pays les "éducateurs de malheur", pour édifier l'EDUCATION du peuple.

NB: Dans son essence, l'EDUCATION ne peut pas être négative. On n'éduque jamais au mal. Celui qui conçoit l'éducation autrement est un sorcier (Umurozi).

## 0.1. ABREVIATION UTILISEES

CPDFP : Centre Préfectorale de Développement et de Formation Permanente

CCPFP: Centre communal de Développement et de Formation Permanente

CFJ: Centre de Formation de la Jeunesse

ENF: Education Non Fromelle

MST: Maladie Sexuellement Transmissible

MINITRASO: Ministère du Travail et des Affaires Sociales

MIJEUMA: Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif

MIFAPROFE: Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine

ONG: Organisation Non Gouvernementale



## CHAP. I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### *1.1. SITUATION DE L'EDUCATION NON FORMELLE (de l'époque coloniale jusqu'en 1994)*

Au cours du Séminaire-Atelier sur l'Education Non Formelle, du 26-27 juin 1995 à Kabusunzu, les séminaristes ont considéré que celui-ci vient à point nommé, vu l'importance que revêt le secteur de l'Education Non Formelle dans un pays comme le Rwanda où le secteur de l'Education Formelle ne couvre qu'un pourcentage très faible des besoins en matière d'éducation.

En effet, un regard sur deux documents élaborés après le séminaire sur l'Assistance d'Urgence et la Reconstruction du Système Educatif au Rwanda du 7 au 8 Novembre 1994 et la conférence sur la Politique et la Planification de l'Education au Rwanda, du 24 au 27 Avril 1995, suffit pour montrer l'importance de ce secteur.

Au Rwanda, les besoins en éducation n'ont jamais été couverts entièrement par le seul secteur formel. Le pays n'ayant pas suffisamment de moyens de satisfaire les besoins en éducation formelle, il a fallu recourir à une solution intermédiaire pour que les populations non scolarisées dans le secteur non formelle puissent au moins bénéficier d'une éducation de base dans le secteur non formel.

Le secteur de l'éducation non formelle n'est pas une création récente au Rwanda, bien qu'elle n'a pas reçu l'appui total des dirigeants successifs du pays, jusqu'en Avril 1994, (date de l'effondrement socio-politico-économique avec le génocide et la guerre).

En effet, à l'époque coloniale, il y avait déjà des foyers sociaux en faveur des femmes des "évolués", pour combler le fossé créé entre les "évolués" et leurs femmes par l'enseignement formel.

A l'époque de la première République, l'éducation non formelle n'a pas subi de grandes modifications. Les foyers sociaux ciblaient les femmes, suivant le principe "éduquer la femme, c'est éduquer la société".

A l'époque de la deuxième République, l'éducation non formelle a dépassé la cible habituelle (jusque-là les femmes et les filles) pour toucher aussi les hommes.

C'est en 1977 qu'ont vu le jour les centres préfectoraux et communaux de développement et de formation permanente (CP/CCDFP). Ces centres sont des structures de coordination des différentes interventions en matière d'éducation populaire. Ils ont la mission de sensibiliser, de conscientiser de motiver et de mobiliser la population d'une part, de coordonner l'action des services de base en vue de la formation permanente de la population, pour lui permettre de résoudre ses problèmes prioritaires et d'accéder au développement d'autres parts.

Cependant malgré les efforts d'élargissement et de redéfinition de la mission de ces centres après l'échec constaté à la Table Ronde organisé en 1981, l'Education populaire n'a pas atteint tous les objectifs qu'elle s'est assignés compte tenu de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.



A partir de 1987, l'éducation populaire est tombée en crise. A titre d'exemple, en 1989 les inscrits dans les centres d'alphabétisation étaient 503168 personnes alors que celles régulièrement présentes et effectivement alphabétisées ne dépassaient pas 41168 personnes.

## ***1.2. LES PRINCIPALES RAISONS DE LA CRISE***

### Pourquoi cette situation de crise de l'Education Populaire ?

Plusieurs facteurs expliquent cette situation, mais les plus saillants sont:

- L'insuffisance des ressources humaines : vu le nombre de demandeurs (populations bénéficiaires), deux personnes affectées au CCDFP n'étaient pas capable de couvrir toute la commune.
- Manque de moyens matériels et financiers : l'Etat n'a jamais allouer suffisamment de fonds à ce secteur bien que clé, car il intéresse une grande partie de la population. Le volet "Alphabétisation a obtenu quelques résultats, si maigres soient-ils, grâce à l'appui de l'UNICEF.
- Manque de coordination entre les différents intervenants en matière d'éducation non formelle : les responsables des CCDFP n'ayant pas d'emprise sur leurs collaborateurs du secteur informel (représentants du Minagri, Minisanté, Mijeuma et Minifaprote, ....) Ne pouvaient pas planifier leurs actions. Chaque intervenant organisait son travail à sa façon et souvent pour un même public. Ceci avait des conséquences fâcheuses suivantes:
  - La perte de temps, d'énergies et de fonds en faisant la même chose pour les mêmes personnes.
  - Le tiraillement de la population qui a conduit à une démotivation progressive.
  - Le suivi et l'évaluation étaient impossibles à réaliser de façon objective parce que les interventions se faisaient d'une manière incontrôlée.

Face à ces problèmes et pour éviter de retomber dans les erreurs du passé, les séminaristes ont senti la nécessité de ne pas considérer l'éducation non formelle comme un palliatif à l'insuffisance de l'éducation formelle.

En effet, le peuple rwandais actuel, qu'il ait été à l'école ou pas :

- a besoin d'une "cure éducative" car il a été intoxiqué par toutes sortes d'antivaleurs qui ont abouti à la longue tragédie de son histoire récente.
- a besoin d'un moule culturel car il est composé de sous cultures selon les pays de provenance des Rwandais récemment rapatriés.
- a besoin d'acquiescer et d'asseoir des nouvelles valeurs capables de lui donner l'espoir et la confiance en lui-même et en son pays en tant que nation indivisible.
- a besoin d'apprendre de nouvelles méthodes de travail pour résoudre ses vrais problèmes.

Les séminaristes ont en outre senti la nécessité impérieuse de porter une attention particulière à la femme rwandaise car :

- La femme est l'éducatrice de l'humanité "éduquer la femme, c'est éduquer la société"
- La femme est, dans nos sociétés agro-pastorales, la principale actrice du progrès socio-familial "ukurusha umugore akurusha urugo"
- Les femmes constituent aujourd'hui la majorité de la population rwandaise.

Enfin le souhait a été exprimé de voir l'Education Non Formelle devenir la source de l'amélioration de la qualité de vie.



## **CHAP. II. NOUVELLE ORIENTATION DE L'EDUCATION NON FORMELLE**

L'Education Non Formelle, longtemps comprise dans un sens restreint (alphabétisation) doit dépasser ce cadre pour embrasser un champs plus large. Elle doit s'occuper de la vie des populations en général, des Droits de l'homme, du développement, de la culture de la vérité, ... Elle doit réinstaurer les valeurs qui ont disparue progressivement faisant place aux antivaleurs qui ont conduit le pays à la guerre, au génocide, et aux massacres. Bref, elle doit oeuvrer pour un avenir meilleur de la population rwandaise.

C'est dans ce contexte que les objectifs suivants ont été retenus:

### **II. 1. OBJECTIF GLOBAL**

Promouvoir l'Education et la formation de la population dans leurs aspects moraux, intellectuels, professionnels et politique, en vue de sa participation à la réconciliation et à la reconstruction.

### **II.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- 2.1. Promouvoir les attitudes de paix, de tolérance, de justice, d'équité et du respect des droits de la personne et rendre ainsi le citoyen rwandais confiant en son avenir.
- 2.2. Renforcer les capacités productives de la population en vue de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes.
- 2.3. Renforcer les connaissances de base de la population surtout des femmes et des filles en matière de santé, d'hygiène, de nutrition, de planification familiale, de protection de l'environnement....
- 2.4. Réduire l'analphabétisme de 80% en dix ans
- 2.5. Faire acquérir à la population des compétences techniques indispensables à la création et à la gestion des projets générateurs de revenus.
- 2.6. Redynamiser les structures de l'Education Non Formelle (CC/CPDFP&CFJ) et autres
- 2.7. Sensibiliser la population sur les dangers des antivaleurs (prostitution, toxicomanie, sorcellerie, ...)
- 2.8. Inculquer à tous les citoyens Rwandais le sens patriotique.

### **II. 3. STRATEGIES**

- 3.1. Identifier les besoins actuels en matière d'Education Non Formelle
- 3.2. Mobiliser les autorités politiques et administratives, les représentants des confessions religieuses, les responsables des projets de développement et la population elle-même à soutenir l'Education Non Formelle.
- 3.3. Donner une nouvelle orientation aux programmes dispensés aux CC/CPDFP&CFJ et élaborer de nouveaux outils adaptés à la situation d'après guerre en mettant l'accent sur la réconciliation nationale, la paix, la justice et la formation pratique.
- 3.4. Promouvoir l'écoulement des produits de CC/CPDFP, des CFJ et des associations, groupements et coopératives.
- 3.5. Recruter et former un personnel suffisant et compétent.
- 3.6. Construire de nouveaux CC/CPDFP/CFJ et réhabiliter ceux existants.
- 3.7. Associer les bénéficiaires à la planification à l'exécution et à l'évaluation des actions.
- 3.8. Assurer le suivi régulier des activités en matière de l'Education Non Formelle.
- 3.9. Mettre en place un cadre de coordination des actions de l'Education Non Formelle.



- 3.10. Utiliser les moyens informels pour renforcer l'Education Non Formelle
- 3.11. Elaborer une loi régissant l'Education Non Formelle.
- 3.12. Faciliter aux bénéficiaires de l'Education Non Formelle l'accès au crédit et promouvoir leur épargne.

#### **II. 4. ACTIONS PRIORITAIRES**

- 4.1. Mettre en place un cadre de concertation et de coordination des activités d'Education Non Formelle;
- 4.2. Identifier les besoins de la population en formation et en Education Non formelle;
- 4.3. Elaborer des programmes, choisir la méthodologie et confectionner les manuels;
- 4.4. Identifier les besoins en personnel et former les agents de l'Education Non formelle;
- 4.5. Sensibiliser les autorités politico-administratives et tous les intervenants au programme;
- 4.6. Identifier les besoins en matériel, réhabiliter et construire les infrastructures de l'Education Non Formelle;

#### **II. 5. CIBLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE**

Pour déterminer la cible de l'Education Non Formelle, les séminaristes ont mené une réflexion sur le concept "UMUTURAGE", qui signifie, en son sens premier, "citoyen d'un pays". Dans le contexte rwandais, ce terme a été toujours utilisé dans un sens péjoratif, signifiant "rustre". Dans le cadre de l'éducation non formelle, "Umuturage" doit être entendu en son sens propre, c'est-à-dire "Tout citoyen rwandais". La cible de l'éducation non formelle est donc le citoyen rwandais, qu'il soit scolarisé ou pas.

Une autre réflexion a été menée autour de la question suivante "pourquoi insister sur les femmes et les filles" ? Beaucoup d'arguments ont été avancés, dont les principaux sont les suivants :

- Historiquement les coutumes rwandaises ont placé la femme en position de désavantagée par rapport à l'homme. La philosophie même de l'éducation la relègue à la traîne de sa mère.
- Le principe "Eduquer la femme, c'est éduquer la société" reste valable, étant donné le rôle capital de la mère dans l'éducation de l'enfant.
- La femme occupe une place importante dans le secteur socio-économique.
- La population féminine constitue la grande majorité des Rwandais actuels.

#### **II. 6. STRUCTURE DE COORDINATION**

Il y a eu un bref exposé introductif, axé sur les problèmes du passé en matière de coordination des activités du secteur non formel.

Le Président du séminaire a ensuite présenté et expliqué un avant-projet de structure de coordination de l'Education Non Formelle, qui a été imaginée par la Direction de l'Education Populaire, au MINITRASO.

Les séminaristes se sont exprimés là-dessus, soulignant les avantages et les inconvénients, surtout en ce qui concerne la collaboration de différents intervenants et l'autorité administrative. La structure proposée par le MINITRASO s'est avérée claire quant à l'hierarchie, mais elle ne fait



pas ressortir un cadre de collaboration des différents intervenants. Il fallait arriver à une structure de coordination au sein de laquelle se retrouveraient au moins les principaux intervenants. Les séminaristes ont pensé à une structure qui engloberait certains Ministères plus impliqués dans l'éducation non formelle (MINITRASO, MIFAPROFE et MIJEUMA), les organismes internationaux (UNICEF-UNESCO) certains O.N.G. locales et internationales.

Une proposition a été émise, de mettre sur pied un bureau de techniciens indépendant, sans considération de service de provenance, qui serait à la disposition des intervenants en matière d'éducation non formelle. La discussion a finalement évolué en dichotomie (deux position).

1. La première étant celle de créer un bureau réunissant les représentants de tous les intervenants en matière d'éducation non formelle. Cette position est facilement réalisable mais elle serait inefficace comme l'a été le comité interministériel de coordination (CIC).
2. La deuxième position étant celle de créer un bureau permanent et autonome (quant au fonctionnement) quitte à lui chercher des fonds. L'Assemblée de séminaristes a finalement opté pour la deuxième position et a souhaité qu'elle figure dans les recommandations du séminaire pour des raisons ci-après :

- Le comité interministériel de coordination (CIC) s'est avéré inefficace.
- Il y a beaucoup d'intervenants en matière d'éducation non formelle, une coordination s'impose, pour qu'il y ait harmonie dans leurs intervention.
- L'histoire récente de notre pays nous fournit deux arguments de poids:
  - \* Notre population a besoin d'une cure éducationnelle
  - \* La population rwandaise est aujourd'hui composée de sous-cultures diverses selon les provenances

Dans le passé il y a eu anarchie dans les enseignements (selon les tendances idéologiques et partisans) certaines de ces enseignements ont contribué à la préparation du génocide.

NB. Le bureau serait sous la tutelle d'un des Ministères ayant l'Education Non Formelle dans leurs attributions.  
Pour plus d'efficacité, ce bureau devrait atteindre le niveau le plus bas de la population.

## **II. 7. SUIVI - EVALUATION**

Ce point a été lui aussi introduit par un exposé d'un technicien, qui a commencé par la définition de ces deux termes : suivi et évaluation. De cet exposé s'est dégagé quelques questions pratiques pour tout évaluateur :

- Comment évaluer (les moyens à mettre en oeuvre);
- Pourquoi évaluer ? (pour rectifier, réorienter, rejeter ou recommander);
- Quand évaluer ? (on peut évaluer au début, en cours ou à la fin d'une action);
- Qui évaluer ? (la population bénéficiaire, le service technique, O.N.G., un consultant, ...).

Le technicien a terminé son exposé en invitant les séminaristes à réfléchir sur :

- Les moyen d'évaluation (moyens humaines, financiers, matériels, logistiques, ...);
- Les méthodes d'évaluation;
- Les résultats attendus à chaque action retenue pendant le présent séminaire-atelier.



### CHAP. III. RECOMMANDATIONS

1. Considérant que le secteur non formelle intéresse plus d'un intervenant;  
Considérant que l'action de ces intervenants se réalise en ordre dispersé;  
Animé du souci d'harmonie, de coordination, de rentabilisation, le séminaire-atelier recommande aux instances compétentes de faire tout ce qui est de leur pouvoir pour élaborer et promulguer une loi régissant l'Education Non Formelle.
2. La non concertation entre les nombreux intervenants dans le domaine du secteur non formel (Ministères, Agences des Nations-Unies, Confessions Religieuses, ONG internationales et locale) conduisant à la dispersion des énergies et de fonds et risquant de tirailler les bénéficiaires au lieu de les motiver, le séminaire-atelier recommande la mise en place d'un cadre autonome de coordination et de concertation, en vue d'harmoniser les actions de l'Education Non Formelle. Ce cadre aurait pour tâches principales:
  - 2.1. D'organiser les enquêtes en vue de la constitution d'un banque de données;
  - 2.2. Concevoir les programmes de l'Education Non Formelle sur base de ces données;
  - 2.3. Participer à l'élaboration et à la production du matériel didactique;
  - 2.4. Recruter, former et encadrer les agents de l'Education Non Formelle;
  - 2.5. Assurer le suivi et l'évaluation des activités de l'Education Non Formelle;
  - 2.6. Concilier les programmes de l'Education Non Formelle.
3. Considérant que la femme a toujours accusé un désavantage sérieux au niveau de l'éducation;  
Considérant que la femme est le moteur du développement socio-économique de la société et que de ce fait, l'éduquer c'est éduquer la société;  
Considérant que l'importance numérique place la femme au devant de la scène comme ressource de choix dans le développement du pays, le séminaire recommande que les programmes de l'Education Non Formelle réserve une place de choix à la femme.
4. Considérant les événements tragiques que vient de connaître notre pays, le séminaire recommande que les programmes d'Education mettent un accent particulier sur les thèmes relatifs à la paix, la tolérance, les droits de l'homme et le respect de la personne humaine.
5. Considérant que l'Education Non Formelle concerne la plus grande partie de la population le séminaire recommande qu'elle occupe une place de choix dans la politique national et bénéficie des moyens à la taille de son importance.
6. Le séminaire-atelier recommande la conscientisation des communautés de base en vue de les rendre capable de concevoir et de gérer leurs activités de développement communautaire.
7. Considérant l'abdication de nombreux parents à l'éducation de leurs enfants, le séminaire-atelier recommande l'intégration dans les programmes de l'Education Non Formelle, la conscientisation des parents à apprendre les valeurs positives à leurs enfants.
8. Sensibiliser les autorités administrative et religieuses à tranquiliser la population pour qu'elle ait confiance en son avenir.

***ANNEXES***



**DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR PIE MUGABO, MINISTRE DU TRAVAIL  
ET DES AFFAIRES SOCIALES A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SEMINAIRE-  
ATELIER SUR L'EDUCATION NON-FORMELLE, KABUSUNZU, LE 26 JUIN 1995.**

- Madame la Représentante de l'UNICEF,
- Messieurs les Représentants de l'UNESCO
- Mesdames, Messieurs les Représentants des ONG,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des confessions religieuses,
- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et une joie réelle de pouvoir m'adresser é vous au moment où s'ouvrent les travaux du séminaire-atelier sur l'éducation non-formelle au Rwanda.

Une telle rencontre est d'autant plus importante qu'elle regroupe les grandes acteurs de l'éducation non-formelle, à savoir les ONG, les confessions religieuses, les Ministères et les organismes Internationaux dont l'UNICEF et l'UNESCO. Elle est le signe vivant de la collaboration et de la concertation qui doivent caractériser nos actions.

Ces séminaire-atelier s'ouvre dans un contexte particulier de notre pays. En effet, le Rwanda notre pays, sort d'une longue guerre doublée du génocide et des massacres politiques. Il n'est aucun secteur de la vie nationale qui en soit sorti indemne; tout a été détruit : les hommes, les valeurs et les biens. Plus d'un million d'innocents ont été tués, les infrastructure détruites ou pillées, les valeurs morales bafouées, bref, le Rwanda a été meurtri dans son essence-même.

Une telle cruauté ayant caractérisé le Rwanda en un moment de son histoire est en grande partie imputable à l'éducation. En réalité, celle-ci n'a pas su promouvoir les valeurs positives universelles que sont la justice, la paix, le droit, la démocratie, le respect de la vie, le respect des biens individuels et collectifs, le patriotisme, le sens de l'honneur, l'intégrité morale et l'honnêteté.

C'est pourquoi, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, pour corriger les erreurs et manquement de notre systèmes d'éducation, il s'est tenu à Kigali, en date du 24 au 27 Avril 1995, une conférence nationale sur la politique et la planification de l'éducation au Rwanda. Cette conférence a fixé les grandes orientations, les nouvelles finalités et une nouvelle éthique de l'éducation au Rwanda.

Le présent séminaire vient donc réfléchir sur un plan d'actions concerté, des stratégies appropriées, une structure de coordination de l'éducation non-formelle, pour répondre aux recommandations de ladite conférence. Au cours des 2 jours que va durer ce séminaire-atelier, vous aurez à réfléchir aux objectifs à atteindre au cours des 10 années à venir, vous en déterminerez les stratégies appropriées, les actions à mener durant cette période accompagnées d'un calendrier indicatif. Par la même occasions, nous attendons de vous les actions prioritaires à entamer au cours des six derniers mois de cette années. A la fin du séminaire-atelier, chacun des participants, en ce qui le concerne, aura mis au clair sa participation dans la mise en oeuvre des résultats de ce séminaire-atelier.

C'est en vous souhaitant plein succès que je déclare ouvert ce séminaire-atelier sur l'éducation non-formelle.

Vive l'éducation au Rwanda  
Vive la Coopération Internationale  
Je vous remercie.



**DISCOURS PRONOCÉ LE 27 JUIN 1995 PAR MONSIEUR PIE MUGABO, MINISTRE  
DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU  
SEMINAIRE - ATELIER SUR L'EDUCATION NON FORMELLE.**

- Madame la Représentante de l'UNICEF,
- Messieurs les Représentants de l'UNESCO
- Mesdames, Messieurs les Représentants des ONG,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des confessions religieuses,
- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai encore une fois l'honneur et le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui à l'issue des 2 jours que vous venez de passer dans ce centre de Kabusunzu en réfléchissant dans l'esprit du suivi des recommandations de la conférence nationale sur la politique et la planification de l'Education au Rwanda.

Lors de l'ouverture de ce séminaire-atelier, j'ai souligné que nous attendions de lui qu'il permette de jeter les premiers jalons de ma reprise des activités de l'Education non formelle après les souffrances que le peuple rwandais garde encore fraîches dans la mémoire.

Nous attendions de ce séminaire-atelier des actions à mener à court et à moyen terme, nous attendions un engagement des participants dans la réalisation des principales conclusions de cet atelier.

J'ai souligné également l'impérieuse nécessité d'arriver à coordonner les activités de tous les intervenants en matière d'éducation non formelle.

Enfin, j'ai mis l'accent sur l'importance à attacher à la formation d'un rwandais nouveau, libéré des clichés de ségrégation sous toutes ses formes, d'un rwandais fermement engagé dans la réconciliation et la reconstruction nationales, d'un rwandais tolérant, patriote, juste et respectueux des droits de la personne. Enfin un citoyen responsable de son avenir et de celui de son pays.

L'assiduité qui a caractérisé ce séminaire-atelier, les conclusions et les recommandations utiles auxquelles vous êtes parvenus après un sérieux examen de toutes les aspects relatifs à l'éducation non-formelle prouve à suffisance votre ferme volonté de contribuer à la réussite des programmes de l'éducation non-formelle au bénéfice de l'éducation de la population rwandaise.

Les débats très animés et bien enrichis qui se sont déroulés aussi bien en commission qu'en plénières ont permis d'aboutir à des conclusions très importantes pour un avenir heureux de l'éducation non-formelle.

Honorable invités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers participants,

Au termes de ce séminaire atelier, vous avez émis des recommandations qui ont retenu notre attention. Celles-ci renferment des propositions qui méritent une mise en oeuvre urgente de la part du Gouvernement et des agences onusiennes chargées de l'éducation de la population. C'est dire que des actions prioritaires doivent être entreprises dans l'immédiat.



L'éducation de la population est un outil privilégié pour redonner à notre peuple éprouvé des lignes de conduite susceptibles de lui redonner l'espoir et confiance en lui même.

Mon voeu est que ceux qui sont chargés de l'éducation non-formelle, les agents des services publics ou privés, les organismes internationaux, les ONG et les ASBL se rencontrent aussi fréquemment que possible pour se pencher sur la contribution de tout un chacun dans ce secteur si indispensable à l'unité et à la prospérité de notre peuple.

Je m'en voudrais de terminer, Honorables invités, Mesdames, Medemoiselles et Messieurs, sans remercier tous ceux qui ont bien voulu collborer à réussite de ce séminaire-atelier. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à l'UNICEF et à l'UNESCO pour leur appui technique et financier dans la préparation et la réalisation des travaux de ce séminaire.

J'encourage les participants à aller de l'avant dans cette noble tâche de faire acquérir à notre peuple des connaissances techniques, politiques et morales de notre temps.

Je déclare clos les activités du séminaire-atelier sur l'éducation non-formelle.

Vive le Rwanda nouveau, je vous remercie.



## DISCOURS DE MONSIEUR MARK RICHMOND, CHARGE DE BUREAU, UNESCO-PEER, A LA CLOTURE DU SEMINAIRE-ATELIER SUR L'EDUCATION NON FORMELLE

### 1. SALUTATIONS

2. Je suis engagé aujourd'hui dans la révision, pour le compte d'un journal, du livre d'un grand éducateur brésilien du nom de Paulo FREIRE, dont l'oeuvre la plus célèbre était intitulée "Pédagogie de l'Opprimé".

Je me dis que certains d'entre vous sont informés des idées de Freire.

Son influence a été perçue dans de nombreux secteurs de l'enseignement, mais elle a été particulièrement sensible dans le secteur de l'éducation non-formelle, spécialement eu égard à l'alphabétisation et à l'éducation populaire.

Je ne vise pas à faire ici une interprétation de l'oeuvre de Freire ou à vous la recommander; néanmoins, certains thèmes qui reviennent dans son oeuvre correspondent parfaitement aux discussions qui ont eu lieu pendant ces deux jours. Par exemple, pour Freire, l'éducation est, et devrait être, un processus de libération, une pratique de liberté, un processus par lequel l'individu devient plus libre et plus capable de faire des choix basés sur ses propres intérêts, ses propres besoins et ses propres désirs. A travers l'éducation, nous devons cultiver une sensibilité, une disposition vis-à-vis de la liberté.

Pour Freire, l'opportunité éducationnelle ne concerne pas seulement l'accès à l'enseignement, qu'elle que soit l'importance de ce dernier.

Elle concerne aussi les questions suivantes :

- Quelle genre d'enseignement ou d'éducation ?
- Education pour quoi ?
- Comment cette éducation doit-elle être transmise ?
- Ce processus d'éducation doit-il être ouvert, libre, démocratique ?
- Doit-il être un monologue ou plutôt un dialogue ?
- Ce processus doit-il avoir un style autoritaire, être un instrument de haine et de violence ?
- L'éducation doit-elle être une éducation pour la mort ou une éducation pour la vie ?

Notez bien que pour Freire, l'éducation ne peut être quelque chose de neutre. Pour l'enseignant comme pour l'élève, l'éducation consiste à poser des choix. Il distingue l'enseignant progressiste de l'enseignant réactionnaire. Pour lui, il n'existe pas d'enseignant neutre. Pour Freire, l'éducation est un processus politique; mais ne nous trompons pas sur ce que cela veut dire. Cela ne veut pas dire imposer son point de vue. Cela ne signifie pas exiger l'obéissance à une position pré-établie ou à une ligne partisane; ça ne veut pas dire endoctrinement. Il ne veut pas dire non plus déclarer son point de vue puis feindre d'être un enseignant neutre. Dire que l'éducation est un processus politique, c'est dire qu'il s'agit d'une négociation entre enseignant et élève; c'est dire qu'il s'agit d'un dialogue.

Quelles sont les vertues d'un enseignant progressiste, de l'avis de Freire ? Il s'agit :

- de l'humilité;
- de l'amour de l'enseignement;
- du respect pour les élèves comme étant des sujets pensants, non des objets passifs;
- il s'agit de la tolérance, de la constance et de la cohérence, de la capacité de contrôler sa vanité.



Ainsi, l'idée qu'a Freire de l'enseignant quand il parle "d'éducation politique" n'est pas celle d'un vain idéologue ou endoctrineur; l'enseignant est quelqu'un qui défie les élèves de libérer leur façon de penser.

Pour moi, quelle que soit l'interprétation qui est faite de la pensée de Freire et quelque appropriée ou inappropriée qu'elle soit, les questions qu'il suggère sont fondamentales. Il insiste sur le fait que l'éducation, pour être authentique et pas une simple formation ou une simple acquisition de compétences ou d'habiletés fonctionnelles ou une simple alphabétisation, cette éducation doit être éclairée par une vision, un rêve qui guide et anime nos actions.

Pour Freire, l'éducation devrait être exercée pour la liberté et dans la liberté. Elle devrait être orientée vers le changement et amélioration du monde. J'en conviens. Pour Freire, l'éducation doit s'attacher à certaines valeurs plutôt qu'à d'autres ; elle ne peut être neutre. J'en conviens.

Vous avez peut-être l'impression que mon esprit est plein de Freire ! Mais, en réalité, mon esprit est plein du Rwanda et de la façon dont mon agence, l'UNESCO, peut contribuer à l'émergence d'un nouveau Rwanda.

Nous pouvons diverger avec Freire sur beaucoup de choses, mais sa façon de penser a l'avantage de forcer chacun de nous à confronter théorie et pratique, à analyser la relation entre la théorie éducative et la pratique éducative.

La tâche du Rwanda consiste à créer une nouvelle éducation fondée sérieusement sur des valeurs différentes de celles, parmi les anciennes, qui avaient déformé le vrai sens de l'éducation.

Il est primordial que le Rwanda s'éduque à choisir une éducation pour la vie, non pas à opter pour une éducation pour la mort et la haine. Il est essentiel que le Rwanda s'éduque à choisir une éducation pour les valeurs, non pas seulement pour les compétences ou les aptitudes. L'éducation non-formelle, dans ses diverses formes, doit embrasser ce large processus éducatif.

Au nom de l'UNESCO, je félicite les participants à ce séminaire pour s'être engagés à lever ce défi. Vous pouvez être assurés du soutien de l'UNESCO pour vos efforts ultérieurs.

Je vous remercie.



## II. LISTE DES PARTICIPANTS

1.	NSANZABAGANWA Straton	MINITRASO
2.	RWAGASANA Augustin	MINITRASO
3.	KAREMERA Gérard	MINITRASO
4.	NDAHIRO Osée	MINITRASO
5.	RUTAYISIRE Bernard	MINITRASO
6.	RWABUHIHI Rose	MINIFAPROFE
7.	BITANDARO Maxime	MINIFAPROFE
8.	KALIMBA Innocent	MINIFAPROFE
9.	RWUMBUGUZA David	MINIFAPROFE
10.	MUHIMAKAZI Bernadette	MINIFAPROFE
11.	HAKIZIMANA Protais	MIJEUMA
12.	NTEZIYAREMYE Emmanuel	MINESUPRES
13.	BIDERI Pierre	MINESUPRES
14.	MUHIRWE Charles	RADIO RWANDA
15.	AKILI Viviane	TELEVISION RWANDAISE
16.	TOR Arne Holm	UNESCO
17.	RUSINE Jean Baptiste	UNESCO
18.	HODALI Joseph Marie	UNESCO
19.	NISHIJIMA Reiko	UNICEF
20.	TWAGIRAYEZU Emmanuel	UNICEF
21.	RANGIRA Bernadette	UNICEF
22.	UWAMAHORO Jeanne	UNICEF
23.	NYIRAHABIYAMBERE Lydie	ADEPR
24.	TUYISENGE Dominique	WORLD CONCERN INTERNATIONAL
25.	UWIMANA Gabrielle	SNEC
26.	OSULLIVEN Claire	TROCAIRE
27.	MARK Vincent	DROIT DE L'HOMME
28.	NIWEMFURA Jeanne Françoise	SAVE THE CHILDREN
29.	MUJAWIMANA Venantie	ARBEF
30.	RURANGWA Bernard	CEPR
31.	KAGORORA Samson	EGLISE ADVENTISTE DU 7ème JOUR

## III. DIRECTION DU SEMINAIRE

Président :	NSANZABAGANWA Straton, Directeur Général, MINITRASO
Vice-Président :	MUHIMAKAZI Bernadette, Conseillère, MIFAPROFE
Rapporteur :	RUTAYISIRE Bernard, MINITRASO KALIMBA Innocent, MIFAPROFE